

	<b>Ville de Vitré</b> Service Direction Générale	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	
	<i>Compte rendu de la séance          du 18.09.2014</i>		
Date : 25.09 .2014	Nombre de pages : 9	Fichier : CR CM18.09.2014	
Rédigé par : Véronique GERGAUD		Validé par : Jocelyne CAYE	
<p>L'an deux mille quatorze, le dix-huit septembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le onze septembre deux mille quatorze, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire.</p> <p style="text-align: center;"><b>Étaient présents :</b></p> <p>M. MEHAIGNERIE, Maire, Mme CHARLOT, M. LEBRY, Mme DUCHESNE, M. MAISONNEUVE, Madame MATHIEU, M. LAPAUSE, M. MOREL, Mme BOUQUAY, M. VEILLÉ, Adjoints au Maire, Mme CHEHABEDDINE, Madame CLOAREC, M. HEULOT, Conseillers municipaux délégués, Mme LÉBOUC, Monsieur PASQUER, Mme MOUCHOTTE, M. LE MIGNANT, M. SOUVESTRE, Mme de MONNERON, Mme MARTIN, M. TRAVERS, Madame GUERMONT, M. BOUVIER, Mme DELANOE, M. PAILLARD, Mme TROPÉE, M. LÉONARDI, M. UTARD, Monsieur MORIN, Madame BAUDOUIN, M. COIGNARD, conseillers municipaux.</p> <p>Etaient absents excusés :</p> <p>Monsieur BESNARD ayant donné pouvoir à Monsieur MAISONNEUVE,          Madame PRACHT ayant donné pouvoir à Monsieur LEBRY,</p> <p>M. Pierre LEONARDI est désigné comme secrétaire de séance</p>			
<u>Diffusion</u> : Le Conseil Municipal et les chefs de services.			

## DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET	AVIS / SUITE A DONNER
1.1– Marchés publics – Remplacement du système de sécurité incendie de la médiathèque de Vitré	Marché passé avec la Société CEMIS de BREAL SOUS MONTFORT (35) pour un montant de 24 847.24€ HT. La signature interviendra à l'issue de délai de recours en référé précontractuel
1.1– Marchés publics – Réfection des couvertures sur appentis au point formalités à Vitré	Marché passé avec la Société HERIAU de CORNILLÉ (35) pour un montant de 27 403.61€ TTC. La signature interviendra à l'issue de délai de recours en référé précontractuel
1.1–Marchés publics – Changement du mobilier d'accueil de la médiathèque de Vitré	Marché passé avec la Société DUBISH MOBILIER de SAUSHEIM (68) pour un montant de 17 513.01€ TTC (14 594.17€ HT). La signature interviendra à l'issue de délai de recours en référé précontractuel
3.3 – Finances – Location – Mise à disposition d'un logement de fonction – GS Pierre Lemaitre	Location d'un logement pour nécessité de service à M. Xavier LECAVELIER

	<p>prenant effet le 1<sup>er</sup>.09.2014 avec gratuité du logement nu, loyer estimé sera néanmoins soumis aux cotisations CSG/CRDS au titre des avantages en nature.</p>
<p>3.3 – Finances – Location – Réserves foncières / Occupation précaire d'une partie des terres située en Vitré – Route des eaux pour la période du 1.11.2013 au 30.10.2014</p>	<p>Autorisation d'occupation et d'exploitation, à titre précaire, à M. Ludovic BRETON demeurant Le puits Corbin LE PERTRE pour une superficie de 1ha 42a 15 ca moyennant une redevance d'occupation fixée pour la présente période à 154.43€ l'hectare soit la somme totale de 219.52€.</p>
<p>3.3 – Finances – Location – Réserves foncières / DROIT DE CHASSE Occupation précaire d'une partie des terres située en Vitré – « Rouffigné » route de Fougères 97.02 pour la période du 1.09.2014 au 30.08.2015.</p>	<p>Autorisation de droit de chasse à M. Auguste ROINSON demeurant 10 Place de la Mairie à Val d'Izé pour une superficie de 9ha 30a 78 ca moyennant une redevance d'occupation fixée pour la présente période à 3.51€ l'hectare soit la somme totale de 32.67€.</p>
<p>3.3 – Finances – Location – Droit de chasse / DROIT DE CHASSE occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré – « La Basse Gasniais » route de Laval 98.01 pour la période du 1.09.2014 au 30.08.2015.</p>	<p>Autorisation de droit de chasse à M. Amand LAMBERT demeurant 126 Bd de Laval à Vitré pour une superficie de 3ha 71a 84 ca moyennant une redevance d'occupation fixée pour la présente période à 3.51€ l'hectare soit la somme totale de 13.05€.</p>
<p>3.3 – Finances – Location – DROIT DE CHASSE Occupation précaire d'un jardin potager situé en Vitré- Chemin des Ménardières au lieu-dit « Les Landes »/ Période du 1.11.2014 au 30.10.2015.</p>	<p>Autorisation d'occupation et de culture à M. et Mme BEAUDOUIN – DE VULPIAN demeurant « Les Landes » à Vitré pour une superficie de 3ha moyennant une redevance d'occupation fixée pour la présente période à 187.08€ l'hectare soit la somme totale de 5.65€.</p>
<p>5.8- Décision d'ester en justice – requête de Mme De Villartay contre les arrêtés des 09-07-2012, 19-10-2012, 30-05-2013, relatifs au permis de construire délivré à M Fouchet</p>	<p>Défense des intérêts de la commune confiée au Cabinet Martin de Rennes.</p>
<p>7.10- Divers – contrat d'entretien annuel passé avec la Société Gymnova pour un ensemble d'équipements gymniques</p>	<p>Marché passé avec la Société Gymnova de Marseille (13) pour un contrat de maintenance à compter du 12 juin 2014 pour une durée d'un an, pour un montant de 9 175.92€ TTC</p>
<p>7.10- Divers – contrat de prestation de services avec la Société Silliker disposant d'un service intitulé le « Fil d'Ariane » concernant la restauration municipale.</p>	<p>Marché passé avec la Société Silliker de Cergy-Pontoise (95) pour un contrat de prestation de services (archivage informatique des étiquettes alimentaires garantissant une traçabilité amont et aval des produits alimentaires de la restauration municipale à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 décembre 2014, renouvelable par tacite reconduction expresse sauf notification par l'autre partie, par lettre recommandée avec AR,</p>

	adressée 3 mois avant la date de renouvellement du contrat pour un montant de 4 032€ TTC (16 mois)
7.10- Divers – contrat de maintenance des logiciels situés aux Services Techniques avec la société 1SPATIAL pour le logiciel Star-Apic	Marché passé avec la société 1SPATIAL d'Arcueil (94) pour une période de 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> .07.2014 jusqu'au 30.06.2017. Il pourra être dénoncé chaque année à l'échéance anniversaire par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 3 mois par lettre recommandée soit avant le 30.09 de chaque année pour un montant de 2 764,17€ HT
7.10- Divers – contrat de maintenance et de suivi du progiciel GESCIME pour le service cimetièrre avec la Société GESCIME	Marché passé avec la société GESCIME de Brest (29) pour une durée de 3 ans, renouvelable de façon expresse à chaque anniversaire à compter du 28.11.2014. Le tarif annuel est de 827.83€ HT (valeur 2014) est révisable selon l'indice ingénierie en vigueur.

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 10 juillet 2014.	Approbation sans observations
--	-------------------------------

223. 5.2 - Règlement intérieur du Conseil municipal	<p><i>Une discussion s'engage sur la place attribuée au groupe d'opposition dans le journal municipal. <u>P. Méhaignerie</u> rappelle que la place accordée à Vitré (1/2 page par numéro pour la majorité et la même chose pour l'opposition) est déjà plus avantageuse que dans beaucoup d'autres collectivités. <u>P. Morin</u> suggère que dans chaque article de fond le point de vue de l'opposition soit sollicité.</i></p> <p>Vote à bulletins secrets du règlement intérieur sur la base du projet proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 33 bulletins</li> <li>- 28 : oui</li> <li>- 4 : non</li> <li>- 1 : blanc</li> </ul>
224. 5.2 - Droits à la formation des élus	Approbation à l'unanimité d'un crédit de 300 € par an et par élu, cumulable sur 3 ans et par groupe politique
225. 5.3 - Désignation d'un représentant sécurité routière	Désignation de Mmes Cloarec et Guermont
226. 5.3 - Plan de circulation - Création d'un groupe de travail élargi	<p>Question retirée de l'ordre du jour –</p> <p><i><u>Mme Charlot</u> signale qu'un groupe de travail « cœur de Ville » sera créé au prochain conseil avec un sous ensemble « groupe de circulation »</i></p> <p><i><u>Pierrick Morin</u> souhaite que le plan de circulation soit à l'échelle de la commune et non pas ponctuel : est-on capable d'augmenter la capacité de stationnement en empiétant sur la chaussée ? si la réflexion porte uniquement sur la mise en sens unique ou pas de telle ou telle rue on passe à côté du projet. Pierrick Morin espère un engagement fort des élus, une véritable mise à plat et</i></p>

	<p>que l'on ne laisse pas les experts décider.</p> <p><u>Pierre Méhaignerie</u> répond que tout est ouvert, cependant il y a 2 contraintes : la ville souhaite la prolongation de la rocade entre la route des Eaux et le Bd de Laval, le Conseil Général ne suit pas car trop de contraintes, en échange le Conseil Général avait préconisé une déviation du rond- point de Beauvais vers la zone de Picquet afin d'alléger la circulation avenue d'Helmstedt. Ces 2 points sont bloqués car le Conseil Général a prévu une baisse de ses investissements.</p> <p><u>Bruno Maisonneuve</u> est d'accord pour la remise des éléments à plat, il souhaite que l'on favorise l'achat spontané en favorisant la déambulation des piétons.</p> <p><u>Anne Charlot</u> signale qu'il y a plusieurs thématiques dans le cœur de ville qui doit être un quartier relié aux autres quartiers.</p> <p><u>Jacques Coignard</u> remarque que la circulation la plus intense se situe non pas bd de Laval mais vers la Zone de la Baratière</p> <p><u>Jean-Pierre Lebry</u> n'écarte pas l'hypothèse de la création du dernier barreau à l'Est : à partir de l'existant il pense qu'on pourrait améliorer le trafic dans le secteur nord.</p>
227. 7.1 - Budget général DM3- exercice 2014	Approuvée à l'unanimité
228. 7.1 - Budget Zone Beauvais – Décision modificative n°1	Approuvée à l'unanimité
229. 7.1- Budget Zone de la Fleuriais – Décision Modificative n°1	Approuvée à l'unanimité
230. 7.1 - Budget Zone de la Baratière- Décision modificative n°1	Approuvée à l'unanimité
231. 7.1 - Budget eau – Décision modificative N° 3	Approuvée à l'unanimité
232. 7.1 - Budget assainissement DM3 – exercice 2014	Approuvée à l'unanimité
233. 1.2 - Rapport sur le prix et la qualité du service eau potable	<p>Le conseil prend acte du rapport qui lui est présenté.</p> <p><u>M. Lapause</u> présente la courbe d'évolution de la facture eau et assainissement depuis 2010 où apparaissent les baisses consécutives au nouveau contrat d'affermage mis en place en 2011.</p>
234. 1.2 - Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement	<p>Le conseil prend acte du rapport qui lui est présenté.</p> <p><u>M. Lapause</u> présente la courbe d'évolution de la facture eau et assainissement depuis 2010 où apparaissent les baisses consécutives au nouveau contrat d'affermage mis en place en 2011.</p>
235. 5.7 - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets	<p>Pour information</p> <p><u>M. Le Mignant</u> présente le rapport établi par le SMICTOM. Les projets sur Vitré concernant la nouvelle déchetterie et la restructuration du centre de valorisation des déchets Par ailleurs une réflexion est lancée sur la mise en place de la redevance incitative, Pierre Méhaignerie admet qu'il s'agit d'un système très pédagogique mais qui risque d'entraîner des inégalités.</p> <p>L'exemple de Guichen est cité : 11 levées d'ordures ménagères par an au-delà le service devient payant.</p> <p>L'expérimentation faite à Argentré du Plessis montre que la plupart des ménages peuvent être collectés que toutes les 2 semaines.</p> <p><u>Pierre Méhaignerie</u> rappelle que parmi les recettes du SMICTOM 25% sont constituées par les taxes payées par les professionnels (industriels et commerçants) alors même qu'ils n'utilisent pas le service proposé par le SMICTOM, en cas de changement de système de facturation ces recettes n'existeront plus et le manque à gagner devra être reporté sur les autres usagers, d'où la</p>

	<i>nécessité de rechercher des économies.</i>
236. 7.1 - Tarif surtaxe eau – révision au 01/10/2014	Avis favorable à l'unanimité pour la majoration de 0.5% au 1/10/2014 (évolution de l'indice des prix à la consommation)
237. 7.1 - Tarif surtaxe assainissement – révision au 01/10/2014	Avis favorable à l'unanimité pour la majoration de 0.5% au 1/10/2014 (évolution de l'indice des prix à la consommation)
238. 3.5 - Redevance d'occupation du domaine public – ouvrages de gaz année 2014	Avis favorable à l'unanimité pour l'application du tarif maximum : 3 596 € pour l'année
239. 7.10 - Admission en non-valeur de produits communaux – Médiathèque	Avis favorable à l'unanimité pour l'admission en non-valeur d'une somme de 23.50 €
240. 7.10 - Admission en non-valeur de produits communaux – Parc des expositions	Avis favorable à l'unanimité pour l'admission en non-valeur d'une somme de 1 904.80 €
241. 7.10 - Admission en non-valeur de produits communaux – divers services	Avis favorable à l'unanimité pour l'admission en non-valeur d'une somme de 312.56 €
242. 7.10 - Annulation de titres de recettes – fourrière automobile (n°335/bord.26)	<p>Avis favorable à l'unanimité pour l'annulation de titres pour un montant de 574.98 €</p> <p><i>M. Hutard s'interroge sur ces annulations : les recherches ont-elles été bien menées.</i></p> <p><i>Réponse de M. Maisonneuve : oui le fichier des cartes grises n'est hélas pas à jour ce qui entraîne des impossibilités de recouvrement car les recherches ne sont pas possibles (le processus de traitement et de mise à jour du fichier des cartes grises à la Préfecture est très long)</i></p> <p><i>Le problème de la fourrière se pose notamment le samedi matin en raison de la mise en place du marché. Jean-Luc Veillé signale qu'une réflexion est en cours sur le devenir des marchés. Pierre Méhaignerie constate un manque de concurrence, des prix élevés et un refus de l'association d'accueillir des nouveaux commerces le samedi matin. Pierrick Morin rappelle que lors de déplacement du marché du samedi il avait été signalé un manque de visibilité et de stationnement (problèmes qui n'existaient pas rue Poterie), l'hypothèse de la place de la République résoud le problème de visibilité mais pas celui de l'accessibilité (stationnement de proximité). Pierre Méhaignerie rappelle que l'abandon de la rue Poterie était indispensable car les véhicules de sécurité de pouvaient pas accéder, Les commerçants souhaitaient la place Saint-Yves ou la place de la Gare mais cela aurait entraîné un blocage de la circulation, un problème de sécurité des piétons et une désertification du centre-ville. P Méhaignerie se déclare favorable à un regroupement des 2 marchés.</i></p>
243. 7.10 - Annulation de titres de recettes – fourrière automobile (n°2565/bord.216)	Avis favorable à l'unanimité pour l'annulation de titres pour un montant de 826.98€
244. 7.10 - Annulation de titres de recettes – fourrière automobile (N° 1019/bord. 78)	Avis favorable à l'unanimité pour l'annulation de titres pour un montant de 364.98 €
245. 7.10 - Annulation de titres de recettes – Restauration scolaire	Avis favorable à l'unanimité pour l'annulation de titres pour un montant de 310.08 €
246. 7.10 - Annulation de titres de recettes – Droit de place terrasse	Avis favorable à l'unanimité pour l'annulation de titres pour un montant de 172.80 €
247. 7.10 - Imputation de diverses factures en section d'investissement	<p>Avis favorable à l'imputation des factures en investissement.</p> <p><i>M. Utard regrette les dépenses d'acquisition de logiciels Microsoft, il suggère de favoriser l'implantation de logiciel libre.</i></p>

	<p><u>M. Le Mignant</u> réplique que cela correspond aux besoins des services.</p> <p>En conclusion <u>Pierre Méhaignerie</u> suggère de créer un groupe de réflexion sur l'informatique afin de voir quelles économies pourraient être réalisées en cohérence avec les installations existantes.</p>
248. 7.5 - Finances locales – Subventions – Création événements musiques actuelles	Avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 3 200 €
249. 7.5 - Finances locales – Subventions – Subvention à l'association rue des arts	Avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 3 000 €
250. 7.5 - Finances locales – Subventions – Subvention à l'association Artkami	Avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 1 500 € <u>Pierre Méhaignerie</u> souhaite qu'à l'occasion des journées du patrimoine le public soit orienté vers la maison des cultures du Monde.
251. 1.1 - Décisions prises par le Maire en matière de marchés publics	Pour information
252. 1.1 - Rénovation d'immeubles dans l'hyper centre historique de Vitré	Avis favorable à l'unanimité pour lancer une consultation visant à recruter un prestataire de service. <u>P. Méhaignerie</u> signale que sur ce dossier des problèmes de financement devront être pris en compte : les financements ANRU ne sont plus possibles (les 2 quartiers qui auraient pu en bénéficier sont exclus : revenu supérieur au revenu moyen). Désormais on est en attente de financement FEDER et Vitré Communauté, le rôle du cabinet conseil sera aussi de rechercher les financements. <u>Anne Charlot</u> note qu'il y aura des frais de fonctionnement à considérer, <u>Pierre Méhaignerie</u> répond que ceux-ci devront être intégrés dans les prix de revente. Si il n'y a pas de fonds spécifiques il sera impossible de rénover (même chose pour les centres bourgs au niveau de Vitré Communauté).
253. 5.8 - Décisions prises par le Maire en matière de contentieux	Pour information
254. 2.1 - ZAC des Artisans, approbation du dossier de réalisation	<p>Approbation à l'unanimité du dossier de réalisation.</p> <p><u>Anthony Morel</u> note qu'il y a encore un blocage qui empêche le lancement de cette opération : le cahier des charges existant (qui prévoyait 1 atelier et 1 logement par lot), il manque encore 10 signatures pour supprimer ce cahier des charges.</p> <p>Il précise, sur le budget de la ZAC, que le budget général abonde le budget ZAC sur le long terme, à échéance 20 ou 30 ans (travaux Rocado). Cette opération est basée sur l'initiative privée, la ville n'a pas vocation à acheter le foncier mais un rôle d'accompagnement des propriétaires.</p> <p><u>Paul Travers</u> s'interroge sur l'évaluation de la vente des droits à bâtir</p> <p><u>Anthony Morel</u> répond qu'il y a une évaluation des dépenses, puis des surfaces à vendre (plancher en m<sup>2</sup>) et qu'il faut aboutir à un équilibre entre les dépenses et les recettes.</p> <p><u>Pierre Méhaignerie</u>, était réservé sur la participation du budget général mais comme il s'agit de long terme l'accepte. Il est surpris de la forte demande en logements dans ce quartier – le nouvel immeuble a été vendu malgré les prix élevés.</p> <p><u>Pierrick Morin</u> remarque la baisse de la participation du budget général mais constate que dans l'équilibre du budget on a enlevé Leclerc.</p> <p><u>A Morel</u> répond que le nouveau Drive a été réalisé dans le cadre d'un PUP et ainsi participé aux dépenses</p> <p><u>Pierrick Morin</u> c'est vrai mais l'aménagement n'est pas conforme à ce qui était prévu.</p>

	<i>Anthony Morel</i> : la vocation de la zone est de rester mixte Habitat/Commerce – dans ce cadre il a été demandé à Leclerc de densifier son projet et de faire un étage
255. 2.1 – ZAC des Artisans, Mise à jour de l'étude d'impact	A Approbation à l'unanimité du dossier loi sur l'eau
256. 2.1 - ZAC des Artisans, approbation du dossier Loi sur l'Eau	Approbation à l'unanimité du dossier loi sur l'eau
257. 2.1 - ZAC des Artisans, approbation du programme des équipements publics	Approbation à l'unanimité du programme des équipements collectifs
258. 2.1 - Dénomination du lotissement « Le Haut Fougeray »	2 absentions sur le choix des dénominations : Pierrick Morin et Hervé Utard
259. 3.6 - Rétrocession des équipements communs, « Le Domaine sous le Bois	Approbation à l'unanimité du transfert des équipements communs
260. 3.6 - Rétrocession des équipements communs, « Le Clos des Boufforts »	Approbation à l'unanimité du transfert des équipements communs
261. 2.1 - Convention de projet urbain partenarial, les Boufforts,	Approbation à l'unanimité du dossier <i>Pierre Méhaignerie</i> note la qualité des lotissements et le travail du service espaces verts qui en assure la gestion, il s'interroge sur les lotissements privés en cours qui assurera l'entretien des espaces verts. <i>Anthony Morel</i> répond qu'actuellement il y a intégration systématique dans le domaine public à Vitré mais dans certaines communes, la gestion demeure privée <i>Pierre Méhaignerie</i> propose que soit chiffré le coût de l'entretien sur 15 ans et que ce coût soit intégré dans la participation réclamée aux lotisseurs lors du transfert des équipements communs. <i>Rodrique Henrio</i> précise que dans le cadre des PUP il n'y a pas de fonctionnement <i>Jean-Claude Laizé</i> signale l'évolution depuis 10 ans (150 hectares d'espaces verts à entretenir à Vitré) Beaucoup de communes rencontrent le même problème : les habitants des lotissements privés paient les mêmes impôts et donc réclament comme pour les lotissements publics le même service (entretien des espaces verts, voirie...). La loi SRU préconise une densification plus importante avec des aménagements plus « minéraux ». <i>Paul Lapause</i> remarque qu'aujourd'hui dans les lotissements la surface cessible correspond à peine à 50% de la surface, ce qui entraîne une perte de taxes foncières et des espaces plus importants à entretenir.
262. 1.4 - Convention GRDF, desserte de la ZAC de la Roncinière, phase 1	Approbation à l'unanimité (coût participation de la ville : 1 524 € HT)
263. 7.1 - ZAC de la Roncinière, bilan financier	Approbation à l'unanimité <i>Anthony Morel</i> signale la diversité des prix de vente afin de traiter au mieux les différentes situations. Un effort a été fait sur les maisons de ville (terrain long et étroit, maisons accolées de chaque côté – une maison classique ne peut être construite sur ce type de lot -) cet effort est fait dans le but d'encourager ce type de construction (plus économique en aménagement et en terrain) <i>Anthony Morel</i> remarque que le lancement de la commercialisation intervient 8 ans après le début des études sur cette zone, il tient à associer à cette réalisation MM. Gérard Picot et Jean-Pierre Lebry qui au cours des mandats précédents ont travaillé sur ce dossier en qualité d'adjoints à l'urbanisme.
264. 7.2 - Taxe d'aménagement – fixation du taux applicable à compter du 01/01/2015	Avis favorable à l'unanimité pour fixer le taux de la taxe d'aménagement à 1.10% à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2015
265. 3.6 - Convention de servitudes ERDF, ligne 20000 volts, modification,	Avis favorable à l'unanimité
266. 3.5 - Pôle d'échange multimodal, mise en place d'une convention de servitudes	Avis favorable à l'unanimité
267. 3.1 - Acquisition d'une portion de voie, proximité du boulevard de Laval	Avis favorable à l'unanimité

268. 3.2 - Cession du lot 35p sur le Parc d'activité de la Grande Haie	Pour information <i>Pierre Méhaignerie informe le Conseil sur le projet ferroutage suivi par la communauté : les études font apparaître un coût de 40 millions d'euros. Le problème de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre est posé. L'étude se poursuit, VC assurera sa part et uniquement sa part. La suite du projet dépend de la volonté de la SNCF et de la Région de s'investir dans le projet et d'en financer une partie.</i> <i>Pierrick Morin pense que la requalification de l'ancienne gare de marchandises serait moins coûteuse</i> <i>Pierre Méhaignerie répond qu'il a reposé la question la réponse de la SNCF a été claire : pas question de requalifier.</i>
269. 7.10 - Convention de Partenariat entre Planet Terre Inconnue et la Ville de Vitré	Avis favorable à l'unanimité
270. 1.4 - Médiathèque - Charte informatique internet	Avis favorable à l'unanimité
271. 8.9 - Demande de licence 1 pour le Centre culturel Jacques Duhamel	Avis favorable à l'unanimité
272. 8.9 - Demande de licence 1 (Parc des expositions et château de Vitré)	Avis favorable à l'unanimité
273. 4.1 - Tableau des effectifs	Avis favorable à l'unanimité
274. 4.1 - Création d'un poste « Emploi d'avenir »	Avis favorable à l'unanimité
275. 4.2 - Contrat de travail	Avis favorable à l'unanimité
276. 4.1 - Convention de partenariat 2014 avec le C.N.F.P.T	Avis favorable à l'unanimité – participation de la Ville pour une action de prévention des risques liés à l'activité physique pour un montant de 1 200 €
277. 4.2 – Revalorisation taux horaire agents vacataires	Avis favorable à l'unanimité

### Questions diverses

#### Intervention de Pierre Méhaignerie sur la baisse prévisible de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Les chiffres d'évolution de la DGF sur la commune sont présentés aux élus : 2014 : - 172 596 € – 2015 : -593 730 € – 2016 : -1 016 590 € – 2017 : - 1 437 725 € soit plus de 60% du montant de la DGF

*Pierre Méhaignerie a participé à une réunion avec les différents ministres concernés et les Villes Moyennes : La demande des villes porte sur l'étalement dans le temps de ces prélèvements, sinon il y a un fort risque de chute des investissements. La réponse des ministres a été la suivant : « l'investissement ne doit pas être une variable d'ajustement, il faut agir sur le fonctionnement ». Les participants sont d'accord mais à la condition que l'Etat n'impose pas de dépenses nouvelles.*

*Pierre Méhaignerie pense qu'il est possible de faire mieux avec moins d'argent à la condition que l'Etat soit raisonnable.*

*Il cite plusieurs exemples : a) transfert Cooper à Domagné (le transfert d'une cuve d'ammoniaque à 200m est autorisé par le Préfet et remise en cause par les services de l'Etat qui exigent 600 m. b) zone de la Huperie, le Préfet considère que les fouilles archéologiques ne sont pas nécessaires, contordre du Ministère : fouilles obligatoires.*

*Pierre Méhaignerie a rencontré les industriels qui se sont plaints des normes de plus en plus nombreuses et coûteuses. En conclusion tous les élus ont demandé l'arrêt des normes supplémentaires et des dépenses nouvelles.*

#### Présentation du dossier logement

Le point est fait sur les terrains et opérations de construction en cours

Conclusion de P Méhaignerie : il y a de l'offre à Vitré -et de la demande- ce qui permet de maîtriser les coûts et cela est source d'espoir pour le secteur du bâtiment et des travaux publics. Il sera souhaitable de faire un bilan dans les 3 mois.

Jean-Pierre Lebry rappelle que dans le PLU il est prévu 150 logements nouveaux par an. Les opérateurs privés sont présents. Les réserves foncières de la Ville sont suffisantes pour les 15-20 ans à venir. Il faut continuer de travailler sur la reconstruction de la ville sur elle-même, sur la division des parcelles, la ville peut rester dans la ceinture de la rocade et ainsi sauvegarder les terres agricoles.

*Pierre Méhaignerie précise qu'il y a une demande en logement pour cadres d'une part et d'autre part le vieillissement de la population entraîne des besoins nouveaux en habitat collectif (avec ascenseur et terrasse) à la place de l'habitat individuel. Cependant il faut être vigilant à ne pas pratiquer des prix trop attractifs par rapport aux communes rurales : à Vitré le prix doit tenir compte des services apportés à la population.*



localisation	nombre total de lots ou logements	disponibles à ce jour	observations
<b><u>individuels</u></b>			
la Massonnais	160 logements	40 lots	3ème tranche
pont Billon	39 lots	2 lots	
rue d'Ernée	6 lots	4 lots	
Acanthe	57 lots + PLS	10 lots	
Viabilis	43 lots + PLS	totalité	
Rosignol	13 lots	totalité	
Roncinière	566 lots	totalité	
Ormeaux			
<b><u>collectifs</u></b>			
<i>zone Massonnais</i>			
Espacil Habitat	28 logements sociaux 8 log locatifs accolés par garage		fin 2e trimestre 2015
maisons Guillaume	12 logements accession	2 logements	2ème semestre 2015
maisons Guillaume	6 maisons PSLA	10 appartements	fin 2015
NEOTOA	23 logements locatifs	4 maisons	4ème trim 2014
NEOTOA	14 logements PSLA		non démarré
NEOTOA rue de Fougères	10 logements locatifs sociaux	8 appartements	janv-15
SA Les Foyers rue Beaudrairie	8 maisons groupées en location		non démarré
Espacil pont Billon			févr-15
<i>ZAC de Bauvais (fin)</i>			
coop Habitat	3 maisons accession PSLA	1 maison	1er trim 2015
coop Habitat	6 maisons intermédiaires accession : 1 immeuble + 5 maisons	2 appartements	PSLA
NEOTOA	10 logements locatifs sociaux	1 appartement + 3 maisons	1er trim 2015
NEOTOA			4ème trim 2014
<i>ZAC du Parc (avant-dernier lot)</i>			
ESPACIL	1 maison accession	1 maison	
ESPACIL	collectifs 22 logts loc sociaux + 18 logements accession PSLA	3 appartements	1er trim 2016
rue du Mée	17 logements + activités RDC	4 appartements	
rue Théodore Botrel	24 logements accession	8 appartements	
Bénédictins			
Aiguillon (Guilmarais)	7 maisons de ville		

